



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975		1.7.1975

1. Dénomination de la fonction Chef/cheffe de groupe assistant social/assistante sociale	Code fonction 7.11.005
2. But de la fonction Assumer le contrôle des activités du groupe et une collaboration dynamique entre ses membres.	
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - les mêmes tâches que celles décrites pour l'assistant social/l'assistante sociale, complétée par une activité administrative, représentative et d'animation; - la participation à l'engagement et à l'accueil du personnel; l'établissement du budget dans certains services; la coordination des activités administratives; - la transmission de directives générales et spéciales; la représentation du groupe ou du service à l'extérieur; - l'animation, l'aide, la coordination, l'information et la stimulation du groupe au perfectionnement; la participation au perfectionnement technique des membres du groupe. 	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	J	C	H	A	H	Cl. max. 15
Points	38	9	42	5	50	Total 144